



Assemblée générale annuelle – 6 juin 2017 – 20h à 22h

Procès verbal

Présents : 40 personnes
InvitéEs: M. Nicolas Walder, Conseiller administratif, Ville de Carouge ; Mme Isabelle Buisson, MQC ;
ExcuséEs : Mme Sibylle Coluni Jaccoud, Raphaël Hirt, Florence Kissling, Carlos et Isabelle Ruiz-Dammron, Jean Erhardt
PV : Armin Murmann
Lieu : Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3
Convocation: tout-ménage

Dès 19 heures une raclette est offerte en apéro aux arrivants. Très sympathique rencontre informel.

Partie statutaire

- Acceptation du PV de la dernière AG du 25 mai 2016
- Rapport d'activités :

- Au sujet du PLQ il est rappelé qu'en avril 2015 avait eu lieu l'enquête publique. Nos commentaires envoyés aux autorités se limitaient à deux demandes : (1) d'imposer les 20km/h sur toutes les routes à l'intérieur du quartier et (2) de limiter le gabarit de la dernière construction, la bâtiment G avec des locaux communautaires, et de ne point exercer la totalité des droits à bâtir tels permit par le nouveau PLQ.

En octobre 2016 le Conseil municipal de Carouge a voté à l'unanimité un préavis positif. Les autorités disent que le dossier est en attente auprès du Conseil d'Etat. Le compteur sur notre site-web indique 4101 jours depuis la décision de ce même CE de réviser le PLQ. Patience donc.

- L'aménagement extérieur du quartier. Ce projet est intimement lié à l'acceptation définitive du PLQ. Deux des ateliers de concertation ont déjà eu lieu. Leurs résultats seront présentés par Margarita O.B.

- L'urbanisation du terrain dit de l'Uni. En mai 2016 le projet primé a été présenté à l'ensemble des habitants et associations intéressés. Par la suite, de juin à décembre, se sont déroulés 3 ateliers de discussion. Notre association a été représentée par les membres du groupe de travail formé lors de la dernière AG en mai l'année passée. En Avril de cette année, les promoteurs du projets (Uni et Fondation immobilière de Carouge) ont présenté la synthèse. Ca sera un des sujets discutés dans la deuxième partie de notre AG.

- Au cours des discussions sur l'urbanisation du terrain de l'Uni, des habitants des deux immeubles Grande-Pièce, très concernés par l'urbanisation au sud de leurs logements, ont créé leur propre association. Nous espérons continuer à collaborer avec eux sur des projets qui regardent nos quartiers respectifs.

- En janvier de cette année, lors de l'apéritif de nouvel an, notre association s'est vue attribuer le Mérite de Carouge 2016.

En remettant le Mérite carougeois 2016 à l'Association des habitants du Quartier de la Tambourine (AQT), Nicolas Walder, maire, récompense le combat mené depuis 15 ans par des Carougeois déterminés à améliorer la qualité de vie dans leur quartier. Mais pas seulement. «A

travers cette distinction, la Ville de Carouge remercie et fête toutes les associations de quartier, tient à préciser Nicolas Walder. C'est un choix qui m'importait. En tant que responsable de l'aménagement, je suis très sensible à l'engagement bénévole de ces personnes pour la commune. Il est déterminant, et celui de l'AQT est un modèle pour tous.» (Extrait du journal de la Commune « Vivre Carouge » No 75).

- L'été 2016 un nouveau parking pour des 2RM (motos) a été mis en place à l'endroit de l'ancien labo de Battelle, rasé lors de la construction du bâtiment G de la HEG. L'AQT a immédiatement protesté auprès de la Police des constructions du canton contre cet aménagement illégal. Nous sommes sans réponse à ce jour ni de la part de la direction de la HEG, ni de la part de la Police des constructions. La révision du PLQ prévoit un seul parking supplémentaire par rapport aux parkings déjà construits pour les immeubles d'habitation. Cette mise en place est une provocation, car le parking souterrain du bâtiment B en fonction depuis fin 2015 est très peu utilisé (20 sur 75 places en moyenne) et qu'il existe encore le parking à l'est du bâtiment A qui sera supprimé selon le PLQ révisé.

- Fin janvier l'AQT a organisé sa fête/raclette annuelle en collaboration avec la MQC. C'est toujours sympa, mais peu de monde y participe. Faut-il la maintenir ?

- Les membres du comité de l'AQT et quelques autres personnes impliquées depuis toujours dans l'association continuent à investir le groupe projet du Contrat de Quartier. Nous sommes de l'avis qu'il faut maintenir cette structure, malgré le peu de projets soumis.

- Rapport du trésorier

Total des revenus	2843
Total des charges	2346
Solde (bénéfice)	497
<u>Bilan</u>	
Fortune nette	7761

Après lecture du rapport des vérificateurs les comptes ont été acceptés.

- Élection du comité : Confirmation en bloc des membres sortants du comité :
 - Armin Murmann, président
 - Miguel de Jesus, responsable des fêtes
 - Margarita Ortiz Bahamon
 - Jean-Louis Johannides
 - Claire-Estelle Candia
 - Adrian Goodliff, représentant des immeubles Grand-Pièce
 - Sibylle Coluni Jaccoud

Sont élus nouvellement au comité :

- Raphaël Hirt, en charge de la trésorerie
- David Wagnières

Démissions

- Pauline Grandpierre
- Fuhrer, Andreas, trésorier (quitte le quartier)

- Divers et propositions.

Andreas Fuhrer est chaleureusement remercié pour son fidèle engagement au sein de l'association notamment pour son travail comme trésorier. Le solde pour l'année écoulée est positif et le bilan avec une fortune nette de presque 8'000 francs rassurant.

≠≠≠

La deuxième partie de l'AG est consacrée, en présence du CA Nicolas Walder, responsable à la Commune de l'urbanisme, à l'aménagement extérieur du quartier de la Tambourine et à l'urbanisation du terrain dit de l'Université.

L'aménagement extérieur du quartier

Etant donné que la révision du PLQ est en phase finale d'adoption par le Conseil d'État, les services d'urbanisme du canton et de la commune ont initié, en avril de cette année, une concertation pour définir les grandes lignes du projet. Notre association et d'autres représentants (APET, MQC, Uni, HEG, propriétaires d'immeubles, etc.) ont été invités à y participer. Deux des trois ateliers prévus ont déjà eu lieu. Le troisième se tiendra dans une semaine, le 13 juin. Les pièces maîtresses de cet aménagement seront la réalisation d'une place centrale, accueillant habitants et étudiants, et la concrétisation d'un parc public en bas du quartier. L'enjeu est de taille, car il faudra réorganiser la circulation motorisée, revoir le stationnement des voitures, le cheminement des piétons et cycles, compléter l'arborisation, inventer un mobilier urbain adéquat, construire un petit bâtiment avec des locaux communautaires, etc.

Les questions discutées et aussi posées au CA concernaient notamment :

- L'ouverture supplémentaire sur la route de Troinex. Le CA confirme qu'elle sera réalisée conformément au PLQ. Aucune voiture ne pourra rentrer ne possédant pas une place de stationnement attribuée ; la place de jeux à côté des logements Cooplog sera remplacée d'une façon ou d'une autre ; s'il y aura une opposition formelle contre cette ouverture la validation du PLQ par le Conseil d'État sera repoussée pour des années.
- La construction du bâtiment G. Le CA a garanti que la commune, une fois propriétaire de cet emplacement avec ses droits à bâtir, n'imposera jamais un gabarit plus important que celui nécessaire aux besoins des demandes des habitants. Un petit centre commercial sera réalisé dans le bâtiment dédié aux logements d'étudiants sur le terrain de l'Uni. Il ne faut dès lors pas installer un deuxième dans notre quartier.
- Le CA s'engage, une fois le projet est abouti, à présenter très rapidement un délibératif à l'intention du Conseil communal pour réaliser cet aménagement, en particulier la place centrale.

L'urbanisation du terrain dit de l'Université

Il y a une année les copropriétaires du terrain, l'Université et la Fondation immobilière de la ville de Carouge, ont présenté lors d'une séance publique le projet gagnant du concours de juin 2015. Les associations d'habitants des alentours, dont la nôtre, ont participé par la suite à quatre séances pour faire évoluer le projet. Le projet modifié présenté en avril de cette année comporte les modifications principales suivantes :

- Le parking souterrain aura son accès côté chemin de Pinchat (au nord de l'ancien orphelinat) et son emplacement est prévu de la sorte que la plus grande partie du terrain non-construit sera en plein-terre.
- Le bâtiment destiné aux logements étudiants aura son entrée orientée vers l'intérieure de l'urbanisation pour préserver les logements des immeubles roses de notre quartier du bruit.
- La haie des arbres composée d'immenses chênes sera complétée du côté de l'école de la Tambourine.
- Le bâtiment communal hébergeant des salles de sport sera situé sur l'actuel Agora. Même si ce petit bâtiment côtoiera à l'est une place publique, nous ne pouvons que regretter la disparition de l'Agora. On ignore encore s'il y a une compensation possible !

Globalement le projet est jugé intéressant. Il faudrait néanmoins veiller aux passages et traverses faciles entre les deux quartiers.

Carouge, 30 juin 2017/am